



Marche et découverte : château de VILLANDRY

INFOS PRATIQUES

Si vous désirez nous adresser un article, le texte devra, de préférence, nous parvenir dactylographié, sans excéder deux pages, en précisant le nom et le prénom de l'auteur et l'adresse à laquelle on peut vous joindre.

Les articles non insérés ne seront pas rendus. Les articles publiés dans ce journal n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.

Adressez vos articles et vos remarques à : **ARAPS, 1 avenue du capitaine Tarron, 78140 Vélizy**
ou par courriel à : **araps@aliceadsl.fr**

Vous pouvez consulter notre journal en ligne sur le site de l'ARAPS : **<http://araps.free.fr>** et nous envoyer vos remarques.

Ce journal est publié par l'association pour la Réflexion et l'Action Psychosociale Communautaire.

Direction de Publication :
Mme DECAIX, Mme GOBERT

Comité de lecture :
Mme DECAIX, Mme DAMIEN-SIMONET, Mme GOBERT

Conception graphique et réalisation :
Mme DECAIX, Mme GOBERT.

Photographie :
Mme DECAIX

SOMMAIRE

Éditorial	P 1
Groupe d'Entraide Mutuelle de Vélizy	p 1
Assemblée générale mars 2008	p 2, 3
C.A mars 2008	p 4
Statuts 2008	p 5, 6
Activités	p 7
Expression corporelle	p 8
Equilibre et harmonie	p 9
Communication	p 10
Initiation à la sophrologie	p 11
Printemps des séniors	p 12
Journée Handicap	p 12
Journée mondiale contre le SIDA	p 13
Troubles du comportement alimentaire	p 14, 15
Les cycles de la vie de famille	p 16, 17
Clinique du vieillissement	p 18

EDITORIAL

Face à la croissance du mal-être, du stress, des angoisses des personnes, notre association s'applique à répondre aux besoins de celles-ci en développant des activités de prévention et d'amélioration de la santé psychique et corporelle et en communiquant avec le grand public sur les différentes problématiques de santé actuelles.

En effet, les préoccupations sur la santé, sur l'hygiène de vie, sur l'alimentation, sur les dépendances ou addictions, sur le vieillissement, sur l'isolement et l'exclusion..., sont nombreuses.

L'isolement réduit la communication et l'expressivité. Le manque de confiance et d'affirmation de soi et la mauvaise gestion de ses émotions renforcent cet isolement qui peut aller jusqu'à la peur de s'intégrer à un groupe.

Le stress, l'angoisse, le vieillissement peuvent provoquer divers troubles organiques et psychiques. Une approche du corps par différentes techniques qui respectent les limites de chacun et qui permettent de réaliser ses mouvements avec douceur tout en privilégiant la détente et le plaisir de fonctionnement est essentiel au bien être corporel et mental. Comme le dit M.Feldenkrais : « le mouvement est la vie » et une mobilité accrue facilite l'ouverture sur le monde extérieur. La réduction de nos blocages et inhibitions, le développement des capacités individuelles ignorées ou oubliées ainsi qu'une meilleure connaissance de soi et de ses potentialités permettent une meilleure adaptation et réponse au stress.

L'expressivité, la créativité, la capacité d'apprendre que l'on croit voir à tort diminuer avec l'âge, l'accès à la connaissance et l'ouverture sur le monde extérieur, social et culturel sont des facteurs favorisant l'investissement de la vie.

C'est pourquoi nous privilégions dans nos groupes d'activités un abord psychocorporel et différentes formes d'expressivité.

Grâce au soutien actif des mairies et des CCAS de Vélizy et Viroflay et à leur mise à notre disposition de salles pour réaliser certaines de nos activités, nous pouvons accueillir toutes personnes désireuses d'améliorer la qualité de sa vie et de son développement.

L'association tient à favoriser l'accès à ses activités aux personnes les plus vulnérables, démunies et isolées en pratiquant des exonérations de coût de participation et en les accompagnant vers une plus grande intégration dans la cité. Notre partenariat avec le Groupe d'Entraide Mutuelle de Vélizy va dans ce sens et nous espérons ainsi répondre aux besoins des personnes les plus fragiles.

Myriam Gobert

GEM et ARAPS

Le Groupe d'Entraide Mutuel de Vélizy (VÉLIGEM), implanté au 46 bis Place Louvois depuis plus d'un an et notre association **ARAPS** ont désiré se rapprocher dans un même objectif de lutte contre l'isolement et d'insertion dans la cité des personnes en souffrance psychique.

Suite à une réunion en juin 2008, nous avons décidé de faire connaître les activités de nos deux associations à nos adhérents respectifs sous la forme d'un échange régulier d'informations.

Au sein du conseil d'Administration de l'ARAPS, deux membres du C.A. :

Mme Geneviève Guillard (Vélizy, 01 39 46 52 90)

M. André Christoph (Viroflay, 01 30 24 78 92)

se sont proposés pour faire lien entre les deux associations et transmettre les informations concernant les actions et programmes d'activités de celles-ci aux différents adhérents.

Contact et informations VÉLIGEM : 01 39 46 52 05

E mail: gemvelizy@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE MARS 2008

RAPPORT MORAL

Pour sa 26ème année l'ARAPS a évolué dans le domaine de la prévention psychocorporelle et sociale en renforçant son partenariat de proximité et en développant de nouvelles activités de groupe. La non reconduction de la convention avec l'Hôpital Charcot, contrairement aux inquiétudes de certains, nous a permis d'évoluer facilement dans notre axe privilégié de prévention et de proposer des lieux d'expression et de créativité répondant par ses nombreux ateliers, aux besoins du plus grand nombre. Nous comptons 139 adhérents en 2007, et proposons six types d'activités de groupe qui répondent aux besoins de 90% de nos adhérents. Le fonctionnement de l'association, ses nombreuses activités et actions demandent beaucoup de travail de gestion et d'animation au sein du regroupement Vélizy-Viroflay. Toujours à l'écoute des besoins de ses adhérents, l'association reste ouverte à toutes autres initiatives et accueille volontiers d'autres bonnes volontés pour participer aux activités et au fonctionnement associatif.

RELATIONS PUBLIQUES

Actions envers le grand public :

- Forums des associations de Viroflay (22 participants) et de Vélizy (43 participants),
- Présence active lors des Cérémonies des vœux,
- Communication à travers les mails aux adhérents et le site web maintenu à jour régulièrement,
- Informations régulières dans le journal de Vélizy Associations, l'agenda et l'Echo de Viroflay.

Actions avec nos partenaires :

- Réunions avec M.Fleck, directeur du CCAS de Vélizy en juin et décembre, avec Mme Queck, directrice du CCAS de Viroflay en juin, et avec Mme De Gestas, maire adjointe de Viroflay en juin), dans le but de leur expliquer le nouveau fonctionnement de l'ARAPS et ses conséquences sur ses activités.
- Participation aux manifestations organisées par la mairie de Vélizy avec démonstrations d'activités et tenue de stand dans le cadre du Printemps des seniors.
- Partenariat avec le CCAS de Vélizy en proposant l'ouverture aux seniors de la ville d'un groupe de Mandalas et de deux groupes de Bien-être et Mouvement.

Actions destinées à nos adhérents :

- La Fête des 25 ans de l'association a réuni 31 personnes. En fonction du faible taux de participation, les frais de location de la salle s'avèrent disproportionnés. Suggestion à l'avenir d'organiser l'A.G. le dimanche 8 mars 2009 pour permettre aux actifs d'y participer et de la poursuivre par un petit buffet apéritif convivial à la salle Puyade de Viroflay qui pourrait être mise à notre disposition. Ce fonctionnement permettrait une meilleure communication entre les adhérents participants aux différents ateliers. Cette proposition soumise au vote est adoptée à l'unanimité.
- Réalisation du journal n° 14 (150 exemplaires) par des photocopies réalisées en interne, ramenant son prix de revient à 2,60 Euros l'unité, bien inférieur aux tarifs des imprimeurs.
- Information des adhérents par mails et sur le site web de l'association, des dates des événements associatifs.

COMMISSION SANTÉ MENTALE

- Au cours de la semaine de santé mentale organisée le 28 mars 2007, en partenariat avec le CMP de Vélizy et l'UNAFAM d'un film-débat: « douches froides »
- Participation à la Journée du handicap qui s'est tenue le 6 octobre 2007 à la Mairie de Vélizy : stand de l'ARAPS et démonstration de réalisation de mandalas et d'une séance de Bien-être et Mouvement.
- L'ARAPS avait proposé une liste de trois adhérents pour représenter la santé mentale au sein du C.A. du CCAS de Viroflay. La candidature de M.Decaix a été retenue pour siéger au sein de cette organisation.
- L'ARAPS accueille cette année une stagiaire en Art Thérapie. Elle a signé une convention avec l'organisme de formation qui est une association de formation pour adulte.

ACTIVITÉS DE GROUPE

BIEN-ÊTRE et MOUVEMENT, Méthode Feldenkrais

49 inscrits pour les 4 groupes. Le nombre de participants au sein de ces quatre groupes sont en augmentation et justifient de maintenir ces séances à Viroflay et Vélizy. Accueil des séniors de Vélizy par le CCAS dans les deux groupes de Vélizy.

DANSE THÉRAPIE

12 inscrits pour 2006/2007, à Vélizy. Certains ont participé à un spectacle «la passion du beau» le 30 juin 2007 à Paris organisé par Véronique Machavoine. Cette activité est remplacée à compter de septembre 2007 par un atelier d'expression corporelle

EXPRESSION CORPORELLE

L'atelier se déroule dans la même salle à Vélizy et compte 7 inscrits et est animé par Claire, professeur de danse.

GROUPE d'EXPRESSION ORALE et de COMMUNICATION

Une séance de présentation publique de l'atelier le lundi 5 novembre 2007 à Viroflay a réuni 12 personnes. L'atelier bimensuel sur 7 lundis de 13h30 à 16h comptait 10 inscrits.

D'après le bilan de Mme Danièle Cordier Portal et de l'évaluation de l'activité une majorité de participants a été satisfait de cette formation et en a tiré des bénéfices. L'A.G. vote le principe de la reconduction de l'atelier l'année prochaine sur 10 séances de 2 heures.

INITIATION à la SOPHROLOGIE

Une séance de présentation de la Méthode d'Alfonso Caycedo, suivie d'un atelier participatif a réuni le 30 novembre 2007 à Viroflay, 19 participants.

MANDALAS

11adhérents inscrits à Viroflay, 1 adhérent inscrit à Vélizy (10 seniors CCAS non adhérents)

ATELIER THEATRE: LES PLANCHES A PINS

13 personnes-acteurs ont donné un spectacle local : « Histoire d'un mec » à Viroflay le samedi 5 Mai 2007.

Cet atelier n'est plus une activité de l'ARAPS et devient en septembre 2007 une activité de soins dépendant de l'EPS Charcot réservée aux patients du secteur. Ce groupe donnera un spectacle public le 7 juin 2008 à Viroflay. Nous pourrions venir soutenir Marie Louise, responsable de cette activité, infirmière de Charcot qui demeure adhérente de l'ARAPS et nous invite à nous réunir autour de leur spectacle.

MARCHE et DÉCOUVERTE

34 inscrits : 12 sorties et 2 W.E, animés par Monique

SORTIES CULTURELLES

48 inscrits : 16 sorties animées par Monique

L'ARAPS avait voté à l'A.G. 2004 la prise en charge du financement du dépassement des frais de sorties au-delà de 8 €, et avait alloué une subvention pour ces frais qui n'a pas été reconduite. Actuellement le groupe a pris l'initiative d'opérer une régularisation entre les tarifs des différentes sorties pour en limiter le tarif maximum .La présidente suggère de demander une subvention spécifique au Conseil Général des Yvelines pour limiter le coût des sorties culturelles et permettre ainsi aux personnes aux faibles revenus d'y participer plus facilement.

Commission SIDA

Action de prévention et d'information en partenariat avec le comité de jumelage du Mali « Africa Viroflay » le 5 décembre 2007 à la salle Dunoyer de Segonzac de Viroflay. La tenue d'un stand ARAPS avec revues de presse, distribution de plaquettes informatives et de préservatifs masculins et féminins a permis d'expliquer notre action en ce domaine. L'essentiel de la soirée était consacré à un Spectacle assuré par un orchestre de musique du Mali.

PROJETS 2008

- ◇ Semaine de santé mentale: Conférence/débat: « les troubles du comportement alimentaire » le 18 mars.
- ◇ Printemps des Séniors le dimanche 13 avril (démonstration de Mandalas et Feldenkrais).
- ◇ Week-end en Touraine au printemps et séjour d'une semaine à Belle Ile en Mer en juillet.

- ◇ Réalisation du journal n°15 pour juin.
- ◇ Commission SIDA : campagne de prévention par voie d'affichage sur Viroflay durant l'année, subventionnée par la DDASS
- ◇ Initiation à la gymnastique orientale : vendredi 16 mai 2008. L'animatrice propose la création d'un nouveau groupe pour septembre 2008. La seule possibilité horaire de réservation de salle au Gymnase Gaillon de Viroflay serait le vendredi de 10h à 11h. Intitulé de l'atelier proposé : Equilibre et Harmonie. L'AG vote à l'unanimité la séance de présentation en mai et la mise en place d'un atelier d'un an à l'essai, sous réserve d'obtenir la salle et de réunir un minimum de participants.
- ◇ Reconduction de l'atelier communication : la formatrice demande une augmentation de ses indemnités. Le principe est accepté, le financement sera étudié en C.A.
- ◇ Téléthon de décembre 2008: projet de réalisation et vente de cartes postales « mandala » au profit du Téléthon sur la commune de Vélizy.

PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER 2007 par la trésorière , approuvé à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2008 par le C.A. :

Le C.A s'est proposé de communiquer en A G un budget prévisionnel pour 2008 en vue d'équilibrer le fonctionnement des activités par un ajustement du montant des participations annuelles aux différents ateliers.

En effet la convention avec l'hôpital Charcot permettait de détacher du personnel pour animer des activités de l'ARAPS et de le défrayer. Nous sommes, suite à la dénonciation de cette convention, obligés d'assumer nous même ces frais, ce qui occasionne une dépense supplémentaire d'environ 2000 €.

Les statuts de l'association ne précisant pas l'obligation de présenter et de faire voter le budget prévisionnel en A.G, le CA se réunira pour étudier cette question.

COMPOSITION ACTUELLE DU C.A.

Steve BUSSON, André CHRISTOPH, Anne DAMIEN- SIMONET, Monique DECAIX, Myriam GOBERT, Geneviève GUILLARD, Michel JOLY, Chantal FAURE, Ghislaine MARTIN

Sortants : Aline LE LEC, Claude LE LOHE, Marie Thérèse BOIZARD.

Le C.A. reste donc composé de neuf membres, aucune autre candidature n'ayant été proposée en remplacement des sortants.

A l'issue de l'Assemblée Générale un Conseil d'Administration s'est réuni, et prévoit de limiter à trois le nombre des pouvoirs détenus par chaque adhérent siégeant en Assemblée Générale. Il se propose de revoir les statuts et d'élire le bureau lors d'un prochain C.A.

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 21 mars 2008

Lors de cette réunion les statuts de l'association ont été modifiés et votés à l'unanimité.

Le conseil a étudié un rapprochement GEM/ARAPS et envisage un partenariat permettant un accueil réciproque des adhérents des deux associations. (Voté à l'unanimité)

Afin d'éviter toute exclusion dans les activités de groupe, de personnes rencontrant des difficultés financières, il pourra être proposé une participation forfaitaire unique de 5 € aux adhérents qui le demanderont, leur permettant l'accès à toutes les activités et ceci en toute discrétion. (Voté à l'unanimité)

La nouvelle fiche d'inscription 2008/2009 précisera cette nouvelle possibilité.

Le budget prévisionnel sera établi par la présidente et la trésorière de l'association en tenant compte des décisions prises par le C.A, en vue des demandes de subventions. Il ne sera pas présenté en Assemblée Générale. (Voté à l'unanimité)

Le Bureau a été reconduit par le C.A.:

Présidente: Myriam Gobert; **Secrétaire:** Anne Damien-Simonet; **Secrétaire adjointe:** Chantal Faure; **Trésorière:** Monique Decaix; **Trésorière adjointe:** Ghislaine Martin

STATUTS DE L'A.R.A.P.S.

ASSOCIATION POUR LA REFLEXION ET L'ACTION PSYCHOSOCIALE COMMUNAUTAIRE

ARTICLE 1 : Il a été créé le **25 Juillet 1982** une association qui a pour **nom : Association pour la réflexion et l'action psychosociale communautaire** (Vélizy- Villacoublay, Viroflay, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Buc, Châteaufort, Toussus-le-Noble, Magny les-Hameaux, Voisins-le-Bretonneux).

ARTICLE 2 : Cette association a pour **but** de promouvoir un abord communautaire de la souffrance d'origine psychique ou somatique dans la cité par :

- une recherche et une réflexion sur le problème de la marginalisation et de l'exclusion,
- une information et une sensibilisation de la communauté,
- des actions de prévention en santé mentale,
- un développement d'activités de groupe.

ARTICLE 3 : Le **siège social** de l'association est fixé au **1 avenue du Capitaine Tarron 78140 VELIZY**.

ARTICLE 4 : L'association se compose :

- de membres d'honneur proposés par le conseil d'administration et qui sont dispensés de payer la cotisation,
- de membres adhérents qui sont des personnes physiques ou personnes morales, à jour de leur cotisation.

ARTICLE 5 : L'association peut se constituer en autant de commissions ou de sections qu'il lui apparaîtra nécessaire, chaque commission ou section ayant les mêmes statuts que l'association.

ARTICLE 6 : Admission : pour être adhérent, il suffit de payer sa cotisation, d'approuver et de s'engager au strict respect des présents statuts.

ARTICLE 7 : Modification des statuts : Toute modification des statuts fera l'objet d'une délibération et d'une approbation du Conseil d'Administration.

ARTICLE 8 : Radiation : La radiation est prononcée par le conseil d'administration.

La qualité de membre se perd :

- par la démission
- le décès
- pour non-paiement de la cotisation
- ou motifs graves. Dans ce cas, l'intéressé est averti par lettre recommandée et est invité à fournir des explications.

ARTICLE 9 : Ressources de l'association :

- 1) montant de la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale,
- 2) produit des manifestations, droits d'entrée, prix des services rendus ou prestations rendues,
- 3) revenus des biens de l'association ou de ses travaux,
- 4) produit des ventes de solidarité,
- 5) subventions de l'Etat, du Département, de la communauté et des collectivités publiques ou privées,
- 6) dons matériels modiques et anonymes,
- 7) produit des appels à la générosité publique minime autorisée suivant la législation en vigueur,
- 8) éventuellement, les prix de journées consentis par contrat ou convention par l'Assistance Médicale Gratuite ou les Assurances Sociales dans le cas où l'association gère un organisme d'assistance ou de soins agréé.

ARTICLE 10 : Le Conseil d'Administration :

- 1) l'association est dirigée par un Conseil composé de 3 à 10 membres, élus.
- 2) Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres à bulletin secret un Bureau composé de :
 - Un Président,

- Eventuellement un ou plusieurs Vice-présidents,
- Un secrétaire, et éventuellement un secrétaire-adjoint,
- Un trésorier, et éventuellement un trésorier-adjoint

ARTICLE 11 : le Conseil d'Administration se réunit : au moins une fois par an sur convocation du Président ou sur la demande du quart de ses membres.

Pour délibérer valablement le Conseil d'Administration doit atteindre le quorum de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage la voix du Président est prépondérante.

Le Conseil d'Administration délibère et décide de la création, de la continuité ou de la cessation d'actions et d'activités de groupe.

Il décide du montant des frais de participation des adhérents à chaque activité de groupe, de l'exonération éventuelle d'une partie de ces frais pour les personnes en difficultés financières (AAH, RMI, ASS, Minimum Vieillesse, ou autres), ainsi que du défraiement des animateurs sur présentation de justificatifs.

Les frais occasionnés aux membres du Conseil d'Administration et du bureau par l'exercice de leurs fonctions ne peuvent être remboursés que sur présentation de justificatifs.

Le Conseil d'Administration délibère de tout nouveau projet de convention partenarial et donne pouvoir de signature au président.

ARTICLE 12 : Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres de l'association, à quelque titre qu'ils y soient affiliés.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année au cours du premier trimestre.

Quinze jours au moins avant la date fixée, pour celle-ci, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétariat. L'ordre du jour est indiqué sur la convocation.

L'Assemblée Générale peut délibérer si les présents ou représentés représentent cinquante pour cent de l'ensemble des voix. Les décisions sont prises à la majorité des voix des présents ou représentés dans la limite de trois pouvoirs par membre. Au cas où le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée est convoquée où les délibérations sont prises à la majorité des voix des présents ou représentés.

Le Président, assisté des membres du Conseil, préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée Générale

Ne devront être traitées, lors de l'Assemblée, que les questions soumises à l'ordre du jour.

Sera procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres du Conseil sortants.

Est électeur : tout membre à jour de sa cotisation, le jour de l'Assemblée, *âgé de 18 ans au moins*.

Est éligible : tout membre à jour de sa cotisation.

ARTICLE 13 : Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée générale extraordinaire est convoquée par le Conseil d'Administration.

Les délibérations ne sont pas valables sans un quorum du tiers des membres inscrits.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut seule prononcer la dissolution.

ARTICLE 14 :

En cas de dissolution, prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale, un ou plusieurs liquidateurs, sont élus par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à **l'article 9 du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901**.

ARTICLE 15 :

Suivant l'article 5 de la Loi du 1^{er} juillet 1901, tout changement survenant dans l'Administration ou la Direction de l'association, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts feront l'objet d'une déclaration à la sous-préfecture dans les 3 mois.

Fait le, 27 juin 2008

La Présidente
Mme Myriam GOBERT

La Trésorière
Mme Monique DECAIX

NOS ACTIVITÉS

BIEN-ETRE et MOUVEMENT

Leçons collectives de Prise de Conscience
par le Mouvement (Méthode FELDENKRAIS)



Harmonie et liberté
des mouvements.
Détente et gestion du stress.
Meilleure connaissance de soi.

Le mardi et mercredi de 11 h à 12 h

**Salle Lifar et Pontois
Centre Maurice Ravel VÉLIZY**

Le jeudi de 11 h à 12 h

**Le vendredi de 10 h à 11 h
Gymnase Gaillon VIROFLAY**

EXPRESSION CORPORELLE



Conscience du corps, coordination, appréhension
du mouvement dans l'espace, improvisations,
verbalisation.

Le lundi de 10 h à 11 h 30

**Salle Lifar
Centre Maurice Ravel
VÉLIZY**

ÉQUILIBRE ET HARMONIE

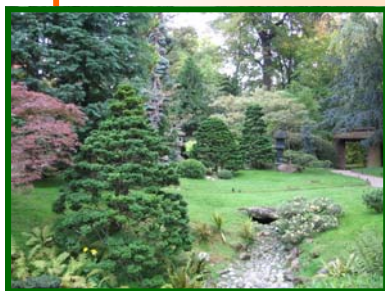
Travail de l'énergie
Harmonie des mouvements
Équilibre et bien-être

**Le vendredi de 11 h à 12 h
Gymnase Gaillon VIROFLAY**



SORTIES CULTURELLES

Découverte de PARIS et ses environs.
Promenade à thèmes.
Échanges et décontraction.
Sortir de sa solitude.



**Le mardi ou lundi
après-midi
tous les quinze jours**

MANDALAS

Concentration, détente, convivialité

**Mercredi de 16h à 18h
Salle Juliette
VIROFLAY**

**Vendredi 14h00 à
16h00**

(priorité aux séniors/
CCAS)
**Résidence M.Wagner
VÉLIZY**



MARCHE DECOUVERTE

Découverte de la nature.
Amélioration physique.
Rupture avec l'isolement.



**Un dimanche après-
midi par mois**

EXPRESSION ORALE

Communication: « Confiance en soi
et identification de nos émotions »

**Lundi de 14h à 16h
De novembre à janvier
Salle Puyade
VIROFLAY**



**Atelier de découverte du mouvement,
d'apprentissage anatomique et d'ouverture sensible au corps.**

Comment nourrir tel geste, comment recevoir celui de l'autre, comment faire parler son corps ou lire dans son langage ?

Ainsi, je tente d'amener le groupe, tout au long de la séance, à plus de curiosité ; chacun devient explorateur, au sein des consignes données, du fonctionnement de son corps, ou de celui du partenaire lorsque nous travaillons en binôme.

J'essaie aussi d'effacer certaines craintes liées au travail du corps, et j'encourage à fermer les yeux sur ses propres critiques et à observer les autres pour appréhender l'œil extérieur comme un pilier porteur de progression plus que comme un démon négatif.

Généralement la séance débute par un réveil individuel au cours duquel chacun est invité à revisiter son corps, sorte d'introspection qui questionne sa disponibilité musculaire, articulaire et mentale. Ce travail peut s'effectuer de différentes manières, au sol ou à la verticale, seul ou avec un manipulateur pour une "visite guidée".

Cette prise de conscience effectuée, on peut alors retrouver l'ouverture sur l'extérieur, et le groupe dans sa globalité, par le biais d'exercices d'écoute.

A l'issue de cette première partie, le corps est prêt à recevoir du mouvement. Une phase chorégraphique qui continue à échauffer le corps est alors apprise, ce qui permet aussi de travailler la mémoire physique, la coordination, l'appréhension du mouvement dans l'espace.

Par ce chemin, l'écoute du groupe reste présente, tout comme sa conscience corporelle. Par ailleurs, cette partie permet d'approcher des fondamentaux du mouvement dansé, comme l'énergie, les appuis, le poids, le déséquilibre, le volume, les lignes, mais aussi d'enrichir les nuances de son instrument en proposant diverses qualités du mouvement (sec, dense, glissé, abandonné ...). On s'approche ainsi du CORPS DANSANT, soit ce corps parlant, sensible, porteur de multiples sens.

Des improvisations structurées sont ensuite proposées, qui permettent d'utiliser cet instrument en cherchant ses propres matières et qualités en réponse à une consigne précise.

Ces propositions trouvent enfin leur pourquoi dans la dernière partie de l'atelier qui est réservée à un temps de recherche individuelle.

En effet, je souhaitais que tous puissent s'approprier cette richesse du corps et la maîtriser par eux-mêmes.

Je les invite donc à trouver leur propre langage corporel, leur propre danse, et chacun est responsable d'un petit solo à construire à partir d'un support (un texte, une image) travaillé selon quelques consignes.

Je les guide ainsi dans un travail personnel qui va être exploré, mis à jour, mis en lumière, mis en espace et en rythme, créé à partir des méandres de l'histoire de chacun et des sensations, émotions qui se dégagent du support, pour être donné à voir.

Cette recherche permet d'éprouver le plaisir de devenir acteur, metteur en scène et spectateur de sa propre représentation dansée.

La séance se termine dans le calme, par un temps de verbalisation : proposition de parole (et de sa fonction régulatrice) sur ce qui pour chacun s'est passé, sur ce qui a été mis en jeu corporellement, ressenti, éprouvé.

CLAIRE, professeur de danse,
animatrice de l'atelier Expression Corporelle de l'ARAPS

EQUILIBRE ET HARMONIE

Au sein des activités de l' A R A P S , EQUILIBRE ET HARMONIE sera la grande nouveauté de la rentrée 2008-2009.

L'animation de cet atelier sera assurée par Ginette DEVAUX, une Viroflaysienne ayant une grande expérience pédagogique.

Le vendredi 16 mai 2008, de 10 h à 12 h, elle nous a présenté sa démarche, au gymnase Gaillon.

Dans le cadre des activités de groupe de l'A R A P S, cette séance fait suite à celles de QI GONG en février 2005 et de SOPHROLOGIE en novembre 2007. et se situe dans la découverte de nouvelles méthodes corporelles.

Les finalités de ces différentes approches sont comparables et touchent l'épanouissement, la santé, le développement des potentiels humains endormis.

Après s'être présentée au groupe, Ginette nous invite à pratiquer ensemble :

- des exercices de respiration en position assise et dans le calme,
- un échauffement-relâchement des différentes parties du corps,
- des auto-massages du corps (tête, visage, nuque, épaules, bras, mains, torse, abdomen, jambes et pieds),
- un apprentissage de la posture de base du travail debout,
- une exécution de quelques mouvements simples.

La séance se termine par un échange avec les participants qui expriment leurs attentes et témoignent globalement d'un ressenti positif à la suite de cette première approche.

Si cette activité vous tente, venez nous rejoindre et la découvrir à la rentrée, le vendredi matin, après le cours de Feldenkrais BIEN ETRE ET MOUVEMENT, au Gymnase Gaillon.

André CHRISTOPH

Le concept de communication a une place primordiale dans le monde d'aujourd'hui. Elle peut prendre différentes formes d'expressions et certaines conditions sont nécessaires pour une véritable communication.

En effet, elle peut être dissonante s'il n'y a pas de corrélation entre la parole et le geste car le langage verbal seul peut mentir, ce qui n'est pas le cas de l'expression du corps qui ne peut simuler.

Cette discordance entre la parole et la pensée va provoquer un contre discours corporel. Ce trouble de la communication se retrouve en pathologie mentale. Un schizophrène peut présenter un comportement discordant, comme par exemple des rires immotivés, induisant un sentiment de bizarrerie et d'étrangeté qui laisse perplexe et effraie l'entourage. Le malade est stigmatisé et exclu, parce qu'il est non compris. Dans le monde logique et rationnel, le psychotique est sujet à des fausses représentations, à des images négatives. Le manque de communication sous la forme d'informations et d'explications sur la pathologie mentale donnée au grand public, aux médias et aux politiques, provoque des représentations ou images négatives (comme la folie dangereuse), qui isolent les malades, rendent difficiles leur réinsertion et les soins. L'apport de connaissances en ce domaine, comme lors des semaines nationales d'information sur la santé mentale, est capitale pour faire connaître la réalité de la souffrance psychique et des formes qu'elle peut prendre.

La véritable communication existe si les mots s'accordent avec la gestuelle, les mimiques. Nous la retrouvons dans le jeu d'acteur réussi. Elle a alors une grande force de persuasion. La prévalence du corps sur le langage est présente dans l'ensemble du comportement ou de la conduite d'une personne. Un comportement, un passage à l'acte sans verbalisation sont sujets à interprétation, sont le lieu de projection de sentiments personnels et source de malentendus.

Mais le langage corporel à lui seul peut laisser place au doute et à l'incompréhension, et est donc insuffisant pour une réelle communication.

Une mésentente entre deux personnes peut s'installer irrémédiablement en raison d'un non dit. La communication verbale permet d'éclaircir et d'explicitier certains comportements et d'éviter les projections négatives entre les protagonistes.

Si le langage verbal peut être un leurre, il permet cependant une qualité de communication et de compréhension pour chacun.

La consonance entre le langage corporel et le langage verbal, est indispensable à une communication de qualité uniquement si la personne est consciente de ses émotions et capable de prendre du recul par rapport à celles-ci.

L'ARAPS propose un atelier d'expression orale animé par une formatrice comme l'année précédente, mais cette fois centré sur:

« COMMUNICATION : CONFIANCE EN SOI ET IDENTIFICATION DE NOS ÉMOTIONS »

**Une séance de présentation de l'atelier et inscriptions aura lieu :
le lundi 20 octobre 2008 à 18 h 30 à la salle Puyade de VIROFLAY**

**Les séances se poursuivront :
les lundis de 14 h à 16 h du 17 novembre 2008 au 26 janvier 2009
à la salle Puyade de VIROFLAY (hors vacances scolaires)**

Myriam GOBERT

INITIATION A LA SOPHROLOGIE

L'ARAPS a accueilli le 30 novembre 2007 un atelier de deux heures, d'initiation à la sophrologie, ouvert à tous les adhérents.

Cette séance, animée par PATRICIA PAUGAM, Infirmière en secteur psychiatrique (CMP de Bordeaux) Praticienne diplômée en SOPHROLOGIE, formée à l'école Alfonso CAYCEDO, a réuni 20 participants.

Patricia a fait quelques rappels sur l'historique et les principes et pris en compte les attentes de chacun en fonction des difficultés physiques du jour.

La sophrologie est à la fois une science qui étudie la conscience humaine et un ensemble de techniques et méthodes de médiation corporelle. Il ne s'agit pas tant de se représenter notre corps que de le sentir-ressentir, de le vivre tel qu'il est réellement.

Ce principe s'appuie sur le fait que toute action positive dirigée vers notre corps ou vers notre mental a une répercussion positive sur notre être tout entier.

Les entraînements sont effectués dans le respect du rythme de chacun, l'absence d'a priori et de jugement de valeur.

Une séance d'une heure trente de relaxation dynamique guidée nous a été proposée.

Par l'exploitation personnelle des phénomènes qui se présentent à la conscience chacun obtient une sensation d'apaisement psychologique tout en maintenant son esprit en éveil.

Cette approche positive et globale permet de mieux gérer les réactions émotionnelles, de diminuer le niveau général de stress et de faciliter un sommeil réparateur.

Un temps d'échange verbal sur les ressentis des participants et les questionnements suscités par le vécu de l'atelier se sont montrés très fructueux.

Véritable pédagogie de l'existence, la sophrologie offre par le suivi d'entraînements réguliers de meilleures possibilités d'adaptation aux nouvelles conditions de vie en société.

Cette relaxation dynamique qui permet de diminuer le niveau de tension musculaire, vise la conquête de l'équilibre entre les émotions, les pensées et les comportements, pour améliorer la qualité de la vie.

Gardons à l'esprit l'idée de Caycedo : Le corps, l'esprit, la conscience et l'âme forment une unité existentielle appelée être humain.

Anne Damien/Simonet

JOURNÉE DU HANDICAP

Le C.C.A.S. de la Mairie de Vélizy a organisé le dimanche 14 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville la « **Journée du Handicap** ».

Plusieurs associations étaient présentes pour faire connaître les activités accessibles au handicap physique et psychique.

L'A.R.A.P.S. a participé à cette journée et a tenu un stand avec une exposition de « Mandalas », des dons de cartes postales réalisées par les ateliers du CCAS Seniors de Vélizy, une information sur l'ARAPS et ses activités, ainsi qu'une démonstration de la méthode Feldenkrais « Bien-être et mouvement ».

A notre stand sont venues plusieurs personnes intéressées par nos activités.

Celles-ci peuvent être pratiquées par tous.

Elles apportent un mieux-être physique et psychologique grâce à la prise de conscience du corps à travers le mouvement (Méthode Feldenkrais) la détente et la concentration par le Mandala.



Reste à résoudre pour certaines personnes le problème de transports ou d'accessibilité pour se rendre à nos activités.

Cette journée a permis de prendre conscience des problèmes rencontrés par les handicapés dans la vie de tous les jours.

Monique Decaix



PRINTEMPS DES SENIORS

Le dimanche 13 avril 2008 a eu lieu à la Mairie de Vélizy « la journée Printemps des Seniors » organisée par le Service Loisirs des Retraités, pour permettre aux Seniors de découvrir et choisir des activités parmi celles qui leur sont proposées.

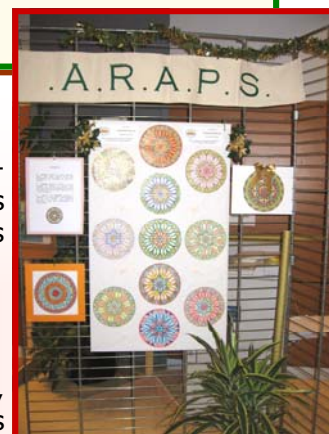
Cette année, le thème pour cette journée était :

« **LA RENAISSANCE** »

De nombreuses Véliziennes et Véliziens sont venus à notre stand, pour s'informer sur les activités que nous leur proposons « **Mandala, Bien-être et Mouvement** (Méthode Feldenkrais) ».

Des bénévoles ont participé à la démonstration de l'activité Mandala. Au cours de l'atelier du vendredi, chaque senior a colorié le même Mandala, mais de façons différentes, ils ont été collés sur un panneau pour montrer qu'en partant d'un même dessin, le résultat est différent.

Madame Drevon, déléguée aux personnes âgées, souhaiterait que nous réalisions un Mandala « en sable ».



Dans l'après-midi, l'association a organisé avec cinq bénévoles, une démonstration de l'activité Bien-être et Mouvement afin de la faire découvrir. Elle a intéressé plusieurs seniors pour la rentrée prochaine.

Merci aux bénévoles de leur participation.

Monique Decaix

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE SIDA 2007

Dans le cadre de la Journée Mondiale du SIDA 2007, la Commission Sida de Viroflay (Mairie de Viroflay -C.C.A.S. - A.R.A.P.S.) était partenaire avec le Comité de Jumelage du Mali « Africa Viroflay » qui a organisé un concert le mercredi 5 décembre 2007, salle Dunoyer de Segonzac à Viroflay.



Cette soirée a réuni une centaine de personnes, un orchestre a joué de la Musique du Mali.

La Commission Sida a tenu un stand présentant au public des revues de presse au sujet de l'épidémie en Afrique, particulièrement au Mali et dans le monde.

L'équipe a répondu aux questions sur la prévention et des préservatifs masculins et féminins ont été donnés gracieusement.

Il faut savoir que 40 millions de personnes sont infectées dans le monde et 25 millions sont décédées depuis 1991.

En France 40.000 personnes sont séropositives sans le savoir. Au Mali, 1,7% de la population vit avec le VIH (130.000 personnes).



La commission Sida va mener durant l'année 2008 une campagne d'information et de prévention par voie d'affiches sur les panneaux de la ville et financée par la D.D.A.S.S. des Yvelines.

Monique Decaix



SEMAINE NATIONALE DE SANTÉ MENTALE 2008

Dans le cadre de la 19ème semaine d'information en santé mentale, dont le thème national était, cette année :

« Isolement et maladies psychiques »



l'ARAPS, avec le soutien de la mairie et du CCAS de Viroflay, vous ont proposé le mardi 18 Mars 2008 une conférence débat à la salle Dunoyer autour du thème:

« Les Troubles du Comportement Alimentaire, TCA »

présentée par le Dr CRIQUILLION-DOUBLET, psychiatre responsable de la consultation au Centre des Maladies Mentales et de l'Encéphale (CMME), Centre Hospitalier Sainte Anne (Paris).

Cette conférence a eu un grand succès, une cinquantaine de personnes étaient présentes dont plusieurs personnalités de Viroflay et Vélizy et professionnels de santé.

Le Dr CRIQUILLION-DOUBLET, après un riche exposé sur les différents troubles du comportement alimentaire et leurs origines multifactorielles, en particulier l'anorexie et la boulimie, a répondu à l'aide de cas cliniques à de nombreuses questions sur ces troubles mais aussi sur l'organisation des soins en psychiatrie de secteur, sur l'effet des traitements psychotropes, sur la psychose.

L'anorexie touche 2 % de la population féminine française et 9 filles pour 1 garçon. La boulimie touche 3 à 5 % de la population française et l'obésité 10 %.

Les facteurs à l'origine de ces troubles sont les facteurs biologiques, psychologiques ou de développement (séparation précoce, abus sexuels, interactions familiales), socioculturels, génétiques.

L'anorexie figure parmi les plus mortelles des maladies psychiques. Le début des troubles apparaît à l'adolescence et peut se faire par des vomissements provoqués, par des crises de boulimie

Les critères de diagnostic sont:

- * le refus de maintenir un poids au dessus de l'IMC (Indice de Masse Corporelle) de 17,5,
- * la peur de devenir gros,
- * l'altération de la perception du corps,
- * le déni des troubles, non reconnaissance de l'état de maigreur, cas particulier des professions qui imposent un poids ou une apparence corporelle (danseurs, mannequins, jockeys, judokas...)
- * Une hyperactivité physique: comme stratégie de contrôle du poids, et aussi comme un comportement incontrôlable.

- * Des stratégies de contrôle du poids: vomissements, prise de laxatifs, de diurétiques, de coupe-faim.
- * Une potomanie: un besoin de boire constamment ou d'aliment liquide, avec une volonté de se purger, de purifier l'intérieur du corps sous tendu par l'idée que la consommation de boisson fait perdre du poids.
- * une aménorrhée
- * des conduites restrictives: restrictions quantitatives (diminuer les portions, cacher ou stocker la nourriture), restrictions qualitatives (éliminer certains aliments), apparition d'un végétarisme plus ou moins justifié, préférence pour les produits « light », des édulcorants, des laitages à 0 %.

Aux troubles du comportement alimentaire sont associés souvent d'autres troubles, comme la dépression, la schizophrénie, les TOC (troubles obsessionnels compulsifs), les troubles de la personnalité.

Le diagnostic et les traitements requièrent une approche multidisciplinaire. Ces pathologies considérées comme éprouvantes, peu gratifiantes, confrontant à la mort nécessitent des unités spécialisées où tous les soins allant de la simple consultation, à l'hôpital de jour et à l'hospitalisation complète pourront être proposés.

La famille joue un rôle important dans la mise en œuvre des traitements puis tout au long de la prise en charge. Elle permet souvent un dépistage précoce, et peut encourager la démarche de soins.

Lors de cette conférence, **des témoignages** poignants ont été exposés et ont mis en évidence la réelle inquiétude des parents pour l'avenir de leurs adolescents présentant ou étant susceptibles de présenter des troubles comme l'anorexie et la boulimie, ainsi que de leur besoin d'être accompagnés et soutenus par les professionnels de santé lorsque de tels comportements se présentent chez leurs adolescents.

Une véritable préoccupation sur les dangers pour la santé de l'incitation et de l'apologie de l'anorexie mentale au travers de sites Internet et dans certaines professions amène aujourd'hui le gouvernement à revoir la législation en ce domaine.

ADRESSES UTILES:

CMME, centre hospitalier Sainte Anne, 100 rue de la santé, 75014 Paris, 01 45 65 82 38 (www.ch-sainte-anne.fr)

IMM, Institut Mutualiste Montsouris, département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte (Paris). (www.imm.fr)

Maison de SOLENN, hôpital Cochin (Paris) 01 58 41 24 24 (www.mda.aphp.fr)

MGEN (www.mgen.fr)

AFDAS-TCA, association créée à l'initiative de professionnels du champ psychiatrique spécialisés dans les Troubles du Comportement Alimentaire.
(www.anorexieboulimie-afdas.fr)

Myriam Gobert

LES CYCLES DE LA VIE FAMILIALE

Voici quelques remarques sur la vie de la famille, rassemblées au cours de mon travail dans les thérapies avec les familles et au fil de lectures de livres et d'articles.

Nous voyons, que le monde autour de nous est en perpétuel changement. Cette propriété de changer plus ou moins rapidement, n'est pas visible seulement à l'extérieur de nous - nous même changeons aussi vite: nous apprenons tout en grandissant, puis nous apprenons toujours, puis nous apprenons en vieillissant, jusqu'à la fin de notre vie...

Regardons ensemble, comment se transforme la communauté, dans laquelle nous vivons la plupart du temps, et à laquelle nous appartenons: **la famille**.

La famille est "protéiforme": elle change au fil des années et des événements. Le nombre de ses membres augmente ou diminue à la suite des naissances, décès, mariages, divorces etc. L'organisation interne de la famille change aussi, les liens entre certains de ses membres se resserrent ou se détendent. Nous oscillons tous, durant notre vie, entre **la dépendance** et **l'autonomie**. Quand nous participons à des réunions telles que mariages, baptêmes ou anniversaires, nous confirmons notre appartenance à la famille. Combien de films traitent de ces rencontres familiales et des émotions fortes qu'elles éveillent parfois chez certains individus...

Commençons par observer les changements à **la naissance du premier enfant**. Le couple, s'il est marié, a déjà reçu le livret de famille, mais ce n'est qu'à la naissance du premier enfant que la famille naît véritablement... Les rôles changent alors: le couple devient parents, tandis que ceux qui étaient parents auparavant, deviennent grands-parents. Et dans la fratrie d'origine des nouveaux parents, les frères et les sœurs deviennent oncles et tantes...

C'est souvent à ce moment que la famille accueille la "pièce rapportée" (belle-fille ou gendre) en tant que parent! Certains conflits peuvent naître entre les générations, en ce qui concerne les règles de l'éducation des enfants, les concepts de loyauté vis à vis de la famille d'origine (la jeune maman qui voit, avec le petit, plus souvent et plus volontiers sa propre mère, plutôt que sa belle mère...). Accepter l'aide des grands-parents pour la garde des petits : pourquoi pas? Mais cela peut signifier de nouveau une plus grande dépendance pour le couple...

Et la nouvelle génération grandit: les enfants deviennent des **adolescents**, qui réclament souvent plus de "liberté", plus de responsabilité, privilégient les "pairs", la compagnie des amis, à celle de la famille. Et parfois surviennent des nouvelles pathologies: la toxicomanie, les actes délictueux, l'anorexie, des états dépressifs.

A cette époque, les parents eux-mêmes sont "**au milieu de la vie**" (comme dit DANTE dans sa "Divine comédie"). Ils ont entre quarante et cinquante ans. A cet âge, on se rend souvent compte du passage du temps, certains font le point de leur mariage, veulent réaliser des projets personnels (comme "vivre enfin" leur adolescence...). Au travail, c'est la période de plus grandes responsabilités, souvent avec surmenage. Leur propres parents vieillissent et peuvent demander plus d'aide. Mais aussi, au contraire, la génération de **grands-parents** vieillissants peut aider à prendre en charge ces enfants adolescents, qui souffrent, quand le couple parental est en difficulté. Car les retraités, libérés de certaines tâches, sont souvent plus disponibles.

Ainsi, les relations entre les membres de la famille et entre les générations sont à la fois changeantes et mutuellement liées. Comme vous avez sans doute compris, le sujet est beaucoup plus vaste que ce nous pouvons traiter ici. Le terme de "cycles de la vie familiale", que nous avons mis dans le titre (et qui est largement utilisé), n'est pas, en fait très approprié, car rien ne se répète tout à fait dans la vie, de la famille ou de l'individu. Comme le disait le vieux philosophe grec HERACLITE, 500 ans av. J.C.: "On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve". Ceci nous amène au chapitre de la vie de la société dans une époque donnée, qui influe parfois fortement sur la vie de la famille et de ses valeurs. Mais il s'agit d'un autre sujet, dont nous reparlerons une prochaine fois...

Dr E. Hémon

Bibliographie:

- GOLDBETER-MERINFELD E. (2007): *Temps individuel et temps familial aux différents âges de la vie. Thérapie Familiale, Genève, vol. 24, p. 329-347.*
- Mc GOLDRICK M., GERSON R. (1990): *Génogrammes et entretien familial.* ESF, Paris.)

Les compétences somatiques et psychiques au cours du vieillissement et de la vieillesse de Marion PÉRUCHON

extrait de l'ouvrage : « *Cinq paradigmes cliniques du vieillissement* »

Pour M. Péruchon, la clinique du vieillissement est encore sous estimée et ne prend pas assez en compte les découvertes actuelles en psychosomatique.

La psyché se développe à partir du soma, elle n'est coupée ni du corps, ni d'autrui ni de la culture (Green, 1995).

Lors du vieillissement, on peut voir un affaiblissement, une dégradation voir un effondrement de l'activité psychique débouchant sur un dysfonctionnement physiologique.

Dans la vieillesse, le biologique peut se montrer d'autant plus présent que la psyché s'efface ou au contraire, c'est le biologique qui passerait au second plan.

D'après P. Marty (Ecole de Paris), plus les impacts traumatiques resteront non élaborés par un travail mental (rêves, fantasmes....), plus grande sera la probabilité de développer des maladies somatiques qui en général augmentent avec l'âge alors même qu'il y a fragilisation mentale.

A l'évidence, l'interaction de tous les facteurs traumas, personnalité, détermination héréditaire est une porte ouverte à la maladie somatique.

M. Péruchon distingue deux pathologies fréquentes lors du vieillissement : L'hypocondrie et la maladie d'Alzheimer.

L'hypocondrie s'avère très fréquente en gériatrie surtout en milieu institutionnel où règne l'anonymat et où seul le corps est en général pris en considération. L'hypocondrie correspond à un état d'anxiété permanente concernant la santé, l'état et le fonctionnement des organes de la personne concernée. Le retrait des investissements et l'isolement entraînent en général une régression narcissique favorable à l'émergence d'une hypocondrie.

En outre, cette plainte hypocondriaque permettrait au sujet de s'affirmer à travers les demandes médicales.

La « solution hypocondriaque » viendrait prendre en charge mais bien incomplètement l'angoisse de mort réactivée en fin de vie. Angoisse ou dépression infiltre l'hypocondrie.

La souffrance psychique s'insinue à travers l'atteinte du corps.

Dans la **maladie d'Alzheimer** (maladie neurologique provoquant une démence progressive), les représentations des mots sont atteintes en premier et s'effacent bien avant les représentations de choses. On assiste à une pensée émietée qui se vide et dont la déconstruction suivrait le chemin à rebours du développement génétique jusqu'à sa totale disparition. La démence, donne lieu à un télescopage des niveaux conscient/inconscient (par exemple, crudité ou grossièreté des propos contrastant avec des bribes de pensée socialisée décousues).

On distingue la démence « pauvre » dans laquelle on assiste à un retour en force du perceptif mais aussi du sensori-moteur, de la démence riche. Dans la première, le patient colle à la réalité ou la décrit avec des défaillances de pensée et de langage. Le factuel et l'actuel prévalent dans cette pensée cassée et le sujet ne se nourrit ni du passé ni du monde interne comme dans la démence riche à potentiel hallucinatoire. Dans la démence « riche », on a une régression d'ordre mental qui s'exprime à travers des hallucinations mnésiques, des souvenirs agréables du passé qui se donnent pour des perceptions du réel.

Frédérique Callet
Étudiante en psychologie